

Paris, le 19 Juin 2017
N°289/2017-Direction/KR

FDSL
20 rue de la Marne
94140 ALFORVILLE

A l'attention de Monsieur Patrick SOLERA
Président

Monsieur le Président,

Nous avons été informés de votre tribune sur le site de votre Fédération.

Je tiens dès à présent à vous apporter quelques précisions :

Harmonie Mutuelle et Harmonie Fonction Publique sont deux mutuelles distinctes tant sur le plan juridique que sur leurs conventions actuelles.

Harmonie Mutuelle adopte un conventionnement dentaire par l'intermédiaire du réseau KALIVIA et n'est en rien concerné par la réponse que vous citez.

Harmonie Fonction Publique met en place un conventionnement dentaire à travers un protocole d'accord avec le syndicat CNSD, mais dont tous les chirurgiens-dentistes s'engageant à en respecter les dispositions, peuvent bénéficier.

Concernant vos affirmations sur le refus de prise en charge :

Je vous précise qu'il s'agit simplement dans le cas dont vous vous êtes emparés, du refus de la prise en charge administrative pour le tiers- payant.

Concernant votre affirmation qu'il faudrait être « adhérent à la CNSD pour pouvoir faire bénéficier à son patient d'un remboursement par sa complémentaire santé... » :

Cette affirmation est fausse. Tous nos adhérents ont droit au remboursement prévu par leur garantie santé quel que soit le professionnel qui réalise les actes. Ce remboursement est défini par la grille de garantie et le règlement mutualiste.

Ainsi et contrairement à vos affirmations, les pratiques d'Harmonie Fonction Publique ne concourent pas à un détournement de patientèle.

.../...

Enfin et après enquête interne, nous ne trouvons aucune trace dans nos fichiers, d'un quelconque échange téléphonique entre la patiente concernée et nos téléconseillers depuis le début de l'année 2017 ; nous sommes donc réservés sur la réalité des propos que vous prêtez à nos téléconseillers.

Nous souhaitons que vous preniez acte de nos informations et souhaitons un droit de réponse auprès de vos adhérents pour préciser votre tribune.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées

Bertrand LAOT
Président Harmonie Fonction Publique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bertrand Laot', written in a cursive style.